



La Congrégation des Sœurs de l'Enfant-Jésus **recrute son / sa Délégué(e) de Tutelle H/F – CDD – mi-temps**

Les établissements scolaires

Les établissements sont au nombre de 9, ils comportent un peu plus de 4000 élèves de la maternelle au supérieur et sont répartis géographiquement en Auvergne, en Charente et dans les Yvelines.

L'esprit de la Congrégation

L'esprit dans lequel devra s'exercer votre fonction se réfère à la tradition pédagogique et aux orientations de notre Congrégation dont le but est le service et l'évangélisation des pauvres.

Vous aurez donc à cœur de veiller à favoriser l'accueil des jeunes de tous milieux sociaux, ainsi qu'un enseignement et une éducation de qualité, qui se réfèrent à un projet éducatif et pastoral. Vous aurez le souci de l'annonce et de l'éducation à la foi.

Vos missions en lien avec l'Autorité de tutelle et le Conseil de tutelle

Aider et soutenir l'Autorité de tutelle et le Conseil de tutelle à l'animation des établissements scolaires du réseau. Par conséquent, vous êtes chargé(e) de :

- ✓ Transmettre leurs orientations ou décisions et suivre la mise en œuvre de celles-ci par les chefs d'établissement.
- ✓ Assurer l'animation et l'accompagnement des établissements du réseau avec les membres du Conseil de tutelle.
- ✓ Préparer l'ordre du jour du Conseil de tutelle, en assurer le suivi, le présider en l'absence de la Supérieure générale.
- ✓ Soutenir le dynamisme et la créativité du Conseil de tutelle.

Aider Rendre compte de la vie des établissements et du réseau :

- ✓ Transmettre à l'Autorité de tutelle toutes questions relevant de sa compétence.
- ✓ Assurer l'accompagnement des chefs d'établissement et procéder à leur évaluation triennale.
- ✓ Accompagner la communauté éducative dans la mise en œuvre de son projet pédagogique.
- ✓ Veiller au bon fonctionnement de l'association de gestion par la tenue régulière des CA et des AG, à la bonne collaboration du chef d'établissement et de l'association de gestion.
- ✓ Veiller aussi à la mise en place du projet éducatif, à sa relecture, à l'existence et au fonctionnement d'une équipe pastorale, à la place de la pastorale, à l'existence et au fonctionnement des instances de dialogue et de concertation (conseil d'établissement, comité social et économique ...)

Représenter l'Autorité de tutelle au sein des instances de l'Enseignement Catholique.

Par conséquent, vous êtes chargé(e) de :

- ✓ Rencontrer les Evêques ou les Directeurs diocésains pour faire avec eux le point des questions concernant les établissements de leur juridiction.
- ✓ Représenter chaque fois que cela sera nécessaire, l'Autorité de tutelle toutes questions relevant de sa compétence.
- ✓ Participer dans la mesure du possible aux rencontres des URSEC régionales et nationales.

Profil recherché :

Vous justifiez d'une expérience de responsabilités significatives dans l'Enseignement Catholique.

Vous adhérez au projet éducatif de l'Enseignement Catholique et à l'esprit missionnaire de la Congrégation.

Vous souhaitez vous y investir à travers votre dynamisme et votre sens relationnel. Vous serez appelé(e) à collaborer avec de multiples interlocuteurs dans la perspective du bien commun en prenant le recul nécessaire pour discerner ce qui convient.

Le poste est à pourvoir au 6 janvier 2025 :

Le lieu principal d'exercice de la mission est situé à Paris et comportera des déplacements.

Le/la délégué(e) de tutelle exercera sa fonction à mi-temps dans le cadre d'un contrat de travail de type Cadre dirigeant. Il s'agit d'un CDD d'un an renouvelable en CDI en cas d'évaluation positive.

La rémunération sera à définir en fonction des profils retenus et de l'expérience en se référant aux grilles salariales appliquées au sein de la Congrégation et à celle appliquée pour la rémunération des chefs d'établissement.

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, CV, photo) sont à adresser à

Sœur Patricia GIMENEZ, Supérieure générale des Sœurs de l'Enfant Jésus : p.gimenez@csej.fr

Marc DECASTIAU, membre du Conseil de tutelle : m.decastiau@csej.fr

Candidatures à adresse avant le 29 novembre 2024

**Les personnes dont le dossier sera retenu
auront un entretien le 11 décembre 2024**